

PERSPECTIVE

L'industrie de la transformation du bois, en mode équilibriste

L'industrie de la transformation du bois vit de nombreux changements. Encore tout récemment, les prix du bois d'œuvre ont fracassé des sommets. En 2018, une ascension fulgurante des prix a été suivie d'une chute brutale; on peut se demander s'il en sera ainsi en 2020. Les industries du bois et celles des pâtes et papiers traversent une fois de plus une période difficile et elles doivent travailler fort pour maintenir l'équilibre à travers les mouvements de prix, les batailles commerciales, les problèmes d'approvisionnement, les insectes ravageurs, les feux et les changements dans la demande, pour ne citer que ces difficultés. Dans la perspective où la pandémie sera encore présente l'an prochain, 2021 a le potentiel de provoquer des vagues importantes, à l'image de 2020. Il faudra, une fois de plus, mettre en évidence des talents d'équilibriste.

L'importance de l'industrie forestière au Québec

Ces dernières années, on a porté beaucoup d'attention aux technologies numériques parce qu'elles connaissent du succès, qu'elles sont génératrices de changement, que leur potentiel semble illimité et qu'elles sont présentes partout, peu importe la région. En parallèle, des activités séculaires, comme l'industrie forestière, se maintiennent et continuent de faire vivre des communautés. À la lumière des recherches effectuées par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), on estimait qu'à la fin des années 2010, elle employait directement environ 60 000 travailleurs salariés dans près de 2 000 établissements répartis à la grandeur du territoire québécois¹.

L'industrie forestière se décline en trois groupes d'activité. Selon le relevé du MFFP, dans un premier temps, on y trouve la foresterie, l'exploitation forestière ainsi que les activités de soutien (18 % de l'emploi de l'industrie). Ensuite, il y a la fabrication de produits en bois (sciage, fabrication de placage, de contreplaqués et d'autres produits en bois) (50 % de l'emploi) et, troisièmement, les usines de pâtes commerciales, de papier et de carton et de fabrication de produits en papier transformé (sacs, papier hygiénique, etc.) (32 % de l'emploi).

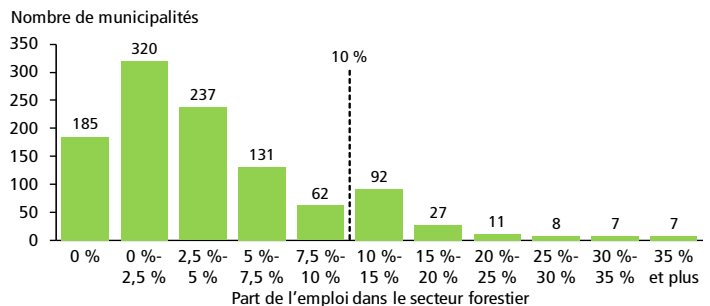
Selon les estimations du MFFP, le secteur forestier était présent et générait « des retombées économiques dans au moins 902 municipalités, soit 83 % des municipalités du Québec ».

¹ Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, *Importance du secteur forestier dans le développement économique des municipalités et des régions du Québec*, Mai 2019, p 8.

Selon les calculs effectués par le ministère, on comptait 152 municipalités dont 10 % et plus de l'emploi salarié dépendait du secteur forestier en 2015 (graphique 1).

GRAPHIQUE 1

Québec : nombre de municipalités selon la part de l'emploi salarié dans le secteur forestier



Source : ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, adapté de Statistique Canada, Revenu d'emploi 2016 (basé sur les données de 2015)

C'est la région administrative du Bas-Saint-Laurent qui comptait le plus de municipalités (33) ayant une concentration importante d'employés dans l'industrie (tableau 1 à la page 2). Elle était suivie de près par Chaudière-Appalaches (28) et d'un peu plus loin par l'Abitibi-Témiscamingue (20). Le tableau 1 permet de constater que le Québec comptait 14 régions sur 17 où l'on retrouvait des municipalités où 10 % et plus de l'emploi salarié reposait sur l'industrie forestière. Bref, il y a encore beaucoup de travailleurs et de municipalités qui ont un lien d'emploi étroit et important avec l'industrie forestière au Québec. Le présent article

François Dupuis, vice-président et économiste en chef • Mathieu D'Anjou, économiste en chef adjoint • Joëlle Noreau, économiste principale

Desjardins, Études économiques : 418-835-2450 ou 1 866-835-8444, poste 5562450 • desjardins.economie@desjardins.com • desjardins.com/economie

NOTE AUX LECTEURS : Pour respecter l'usager recommandé par l'Office québécois de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles k, M et G pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards. MISE EN GARDE : Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux présentés sont indicatifs seulement parce qu'ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marchés. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins n'assument aucune prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et les prévisions figurant dans le document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Copyright © 2020, Mouvement des caisses Desjardins. Tous droits réservés.

TABLEAU 1
Québec : répartition des 152 municipalités dépendantes du secteur forestier par région administrative

| RÉGION ADMINISTRATIVE | NOMBRE DE MUNICIPALITÉS OÙ LE SECTEUR FORESTIER REGROUPE 10 % ET PLUS DES EMPLOIS SALARIÉS TOTAUX |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bas-Saint-Laurent | 33 |
| Chaudière-Appalaches | 28 |
| Abitibi-Témiscamingue | 20 |
| Estrie | 17 |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean | 15 |
| Centre-du-Québec | 8 |
| Outaouais | 7 |
| Laurentides | 6 |
| Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 4 |
| Mauricie | 4 |
| Côte-Nord | 3 |
| Montérégie | 3 |
| Lanaudière | 2 |
| Nord-du-Québec | 2 |
| TOTAL | 152 |

Source : ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, adapté de Statistique Canada, Revenu d'emploi, 2016 (basé sur les données de 2015)

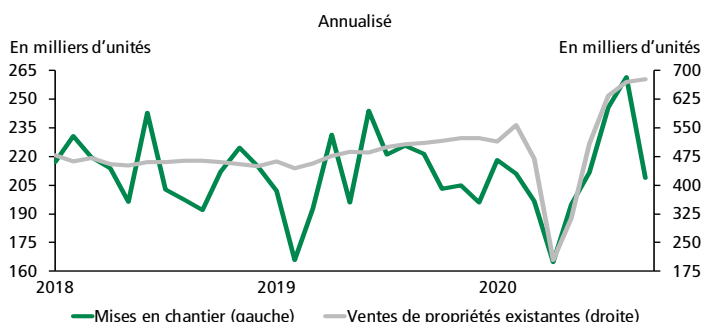
portera davantage sur la transformation des produits du bois et des pâtes et papiers que sur l'exploitation forestière comme telle.

Des prix en montagnes russes

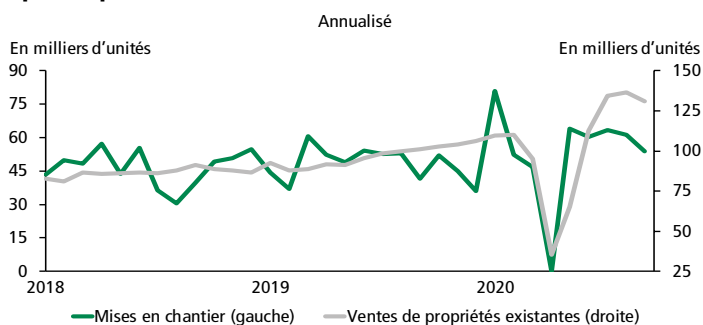
Cahotique : c'est un mot qui définirait bien les marchés du bois d'œuvre et des panneaux ces dernières années. Des records de prix ont été fracassés l'été dernier et cet automne. Même les niveaux spectaculaires observés à l'été 2018 ont été dépassés. La question qui se pose est : comment en est-on arrivé là?

On peut parler d'une conjonction de plusieurs facteurs. La pandémie et le ralentissement sur les chantiers de construction en Amérique du Nord en mars et en avril ont amené les scieries à limiter leur production pratiquement seulement aux copeaux afin d'approvisionner les usines de pâtes et papiers. Durant cette période, beaucoup de gens se sont retrouvés à la maison. Certains avaient du temps à occuper, d'autres disposaient d'un budget de voyage ou de vacances qui pouvait désormais être appliqué à d'autres fins.

Ainsi, la rénovation a été très en vogue. La demande pour le fameux « 2 x 4 » de 8 pieds, qui est principalement un produit de rénovation, a littéralement bondi, poussant les prix à la hausse. Tout cela s'est produit alors que la production n'avait pas repris son rythme de croisière dans les scieries. Le déconfinement au Québec et au Canada et la reprise de l'activité économique sur le continent américain ont ramené le nombre de mises en chantier et de reventes très rapidement à des niveaux élevés (graphiques 2 et 3). Aux États-Unis, la popularité pour les maisons unifamiliales

GRAPHIQUE 2
Le marché de l'habitation a redémarré en flèche au Canada lors du déconfinement


Sources : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Association canadienne de l'immeuble et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 3
Les mises en chantier et les ventes de propriétés ont rebondi, après la pause du confinement au Québec


Sources : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Association canadienne de l'immeuble et Desjardins, Études économiques

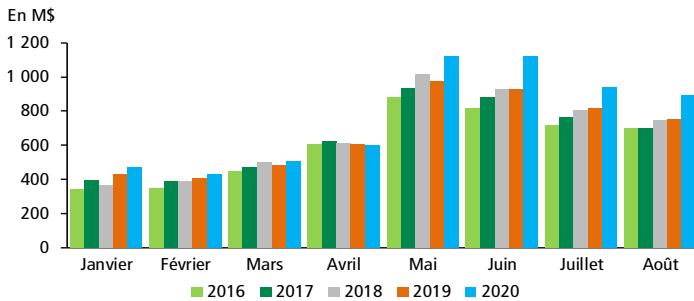
bat des records de plus de 13 ans². Or, ce sont ces habitations qui consomment le plus de bois d'œuvre (plus du double que les résidences multifamiliales). On imagine aisément une demande forte de matériaux dans la construction neuve, mais la revente de maisons existantes a aussi engendré des besoins en rénovation. En juin, en juillet et en août, la rénovation a battu son plein. De même, le niveau des ventes dans les magasins de matériaux et d'articles de jardinage a passablement augmenté en juin et en juillet derniers. La comparaison par rapport à 2019 et aux années précédentes est éloquent (graphique 4 à la page 3). Bien que l'augmentation des prix du bois d'œuvre et des panneaux ait gonflé le niveau des ventes, la hausse observée ne peut leur être entièrement attribuable. Les pénuries de matériaux observées çà et là témoignent d'une frénésie pour les travaux de rénovation.

En dépit de cette demande pressante, on observe au graphique 5 à la page 3, qu'au Québec, le volume de bois produit et livré a été inférieur en 2020 par rapport à 2019, si l'on fait le cumul des

² Les permis de construction des maisons unifamiliales ont dépassé la barre du 1 million d'unités en août 2020 pour la première fois depuis mai 2007. Sources : US Census Bureau et Conseil de l'industrie forestière du Québec.

GRAPHIQUE 4 Québec : les ventes des magasins de matériaux et d'articles de jardinage ont bondi en mai et en juin 2020

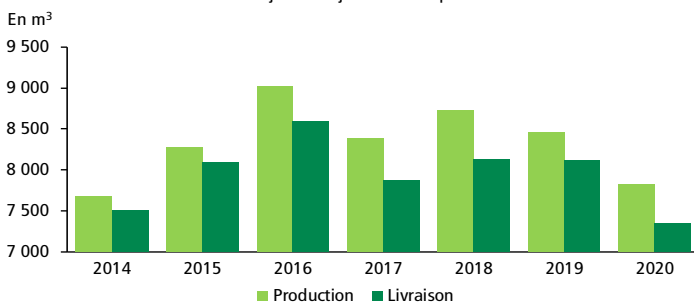
Données non désaisonnalisées



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 5 Québec : le volume de production et de livraison de bois scié a diminué en 2020 par rapport à 2019, pour les 7 premiers mois

Cumul de janvier à juillet de chaque année



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

sept premiers mois de l'année. Avec des stocks accumulés à de très bas niveaux et une vague déferlante du côté de la demande, les prix ont été littéralement catapultés (graphique 6). Ces derniers ont plus que doublé par rapport à la valeur affichée un an plus tôt. Lorsqu'on ajoute à cela une saison des ouragans

GRAPHIQUE 6 Les prix du bois d'œuvre ont été littéralement catapultés : ils sont désormais à la baisse

Prix composé Pribec (\$ CAN)



Source : Conseil de l'Industrie forestière du Québec

particulièrement active, on se retrouve dans un marché de vendeurs. Les prix des panneaux ont suivi la même tendance. Pour illustrer un des effets de ce phénomène, aux États-Unis, l'Association nationale des constructeurs américains d'habitation (National Association of Home Builders) estimait qu'entre la mi-avril et la fin du mois d'août 2020, le prix moyen d'une maison unifamiliale avait augmenté de 16 000 \$ US. Celui d'un logement en copropriété (condominium) avait subi une hausse évaluée à 6 000 \$ US.

Au sortir de la période de confinement, on a assisté à une reprise en V en ce qui a trait au sciage et aux panneaux structuraux (OSB)³. On observe une accalmie ces dernières semaines. Une diminution graduelle des cours du bois d'œuvre et des panneaux est perceptible. À quelle vitesse se fera la désescalade des prix? Cela reste à voir et ce sera fonction d'une foule de facteurs, dont l'évolution de la pandémie.

Pas juste une question de bois de sciage

Toutefois, la bonne santé de l'industrie forestière ne repose pas que sur une flambée des prix du bois d'œuvre. La situation est beaucoup plus complexe. Tout d'abord, il faut voir que cet enfièvrement est temporaire. Une bonne année ne balaie pas d'un coup toutes celles qui ont précédé et qui ont été difficiles, pas plus qu'elle n'efface le passé financier des usines.

Par ailleurs, l'industrie du sciage n'évolue pas en vase clos : elle est liée aux autres maillons de l'industrie forestière. Qui dit sciage dit copeaux. On ne peut mettre de côté le fait que l'on scie des madriers carrés dans des troncs d'arbres ronds. Même les meilleurs instruments de coupe n'échappent pas à cette réalité. Il faut pouvoir disposer des copeaux qui résultent des opérations de sciage. Ces derniers sont une source de revenus importante pour les scieries. Bon an, mal an, plus de la moitié du bois qui entre dans une usine en ressort sous forme de copeaux, de sciures et/ou de planures.

Que fait-on des copeaux? Ils ont différents usages : ils servent notamment à la fabrication de la pâte à papier et on les utilise également pour fabriquer des granules qui deviennent une source d'énergie lorsqu'ils sont brûlés. Ce n'est pas un secret pour personne, la demande pour les papiers d'impression est à la baisse depuis quelques décennies. L'arrivée d'Internet a amené une dématérialisation graduelle de l'économie. La délocalisation d'une partie de la production manufacturière vers l'Asie, les préoccupations environnementales et la fermeture de nombreux journaux sont au nombre des facteurs qui ont aussi contribué à une diminution graduelle de la demande de papier journal, d'impression et d'écriture, notamment en Amérique du Nord, où se trouve la majorité des débouchés des usines d'ici.

³ OSB : Oriented Strand board (panneaux de lamelles minces, longues et orientées).

Toutefois, l'arrivée de la COVID-19 et les mesures de confinement ont précipité cette baisse tant et si bien que certains estiment que la demande actuelle est en avance de cinq à dix ans sur le déclin anticipé. La pandémie a aussi provoqué des fermetures d'usines un peu partout au Québec. Sachant que la rémunération hebdomadaire moyenne des salariés dans les usines de pâtes et papiers (1 438,60 \$) était une fois et demie supérieure à celle de la moyenne des salariés québécois en 2019 (965,08 \$), on devine que les pertes de revenus ont été davantage ressenties dans certaines localités. Certes, ces arrêts ne sont pas tous définitifs et certaines usines ont même redémarré quelques-unes de leurs machines, mais il n'en demeure pas moins que l'activité est ralentie, en attente de la réouverture des marchés.

Il est vrai que la réduction de la demande qui s'observe pour le papier journal n'a rien de nouveau. Cependant, elle a été accentuée par la baisse de l'activité dans les entreprises, qui ont coupé dans leurs dépenses publicitaires, notamment dans les quotidiens, les hebdomadaires et les circulaires, suivant en cela un mouvement entamé précédemment. De plus, les copies des quotidiens qui étaient achetées par les restaurants pour leurs clients n'ont plus trouvé preneur avec la fermeture des salles à manger pendant plusieurs mois. De même, la demande pour le papier d'impression a été tronquée avec le télétravail et la suspension des classes au printemps. C'est ce qui explique l'essoufflement des usines productrices de pâte thermomécanique (une dizaine au Québec) et le désintérêt pour ces types de papiers.

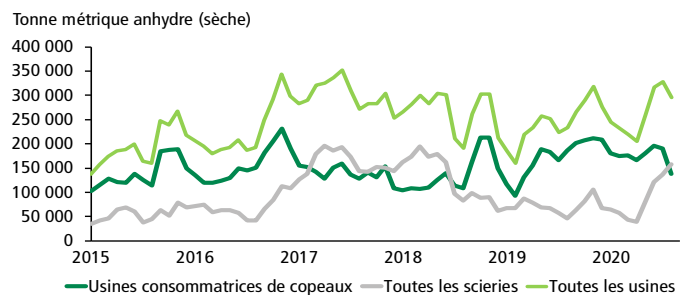
Toutefois, ce ne sont pas les seules formes que prend le papier, fort heureusement. L'avenir est dans les usines de pâtes chimiques : la pâte kraft. Le procédé de fabrication permet de tirer parti de la fibre cellulosique, qui a des qualités exceptionnelles. Elle conduit à la production de biens dont la demande est à la hausse actuellement : papiers hygiéniques, produits sanitaires et emballages alimentaires pour remplacer le plastique, pour ne citer que ces exemples. Les filaments de cellulose permettent de renforcer certains papiers ou d'autres matériaux comme la peinture et même le ciment. Selon les pronostics, la demande mondiale pour ce type de pâte sera en croissance entre 2,5 % et 3,2 % annuellement, au cours des prochaines années. Le Québec compte cinq de ces usines dont une à Windsor, à Saint-Félicien, à La Tuque et à Témiscamingue. La toute dernière est la réouverture en 2020, à Lebel-sur-Quévillon, d'une usine de pâte thermomécanique qui a été convertie pour adopter le procédé chimique (pâte kraft), 15 ans après sa fermeture.

La bonne santé des activités de sciage est donc liée à celle des usines de pâtes et papiers. L'industrie papetière, elle, est en transition : conversion de machines, changement de procédés et diversification des marchés sont en cours afin de répondre à la demande changeante. Toutefois, à l'heure actuelle, le problème de la disposition des copeaux demeure. Nombreuses sont les scieries aux prises avec des stocks en croissance. Le graphique 7

permet de constater une progression rapide du niveau des copeaux dans les usines de sciage à compter du mois d'avril. Celui atteint en août dernier s'approchait de celui de 2017, qui avait causé de [sérieux problèmes d'entreposage](#). Par ailleurs, au graphique 8, on note que le revenu de copeaux estimé est passablement bas, surtout si on le compare avec les 15 années précédentes. Il s'agit de dollars courants.

GRAPHIQUE 7

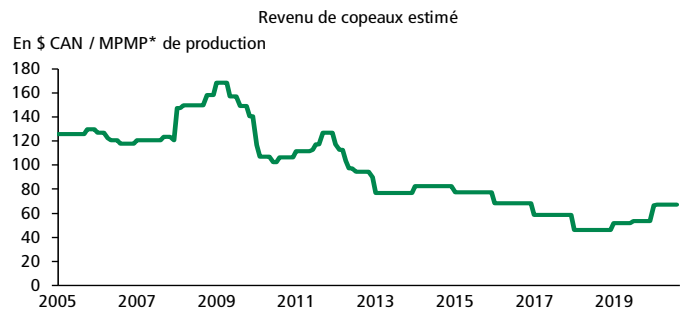
Les copeaux s'accumulent dans les scieries québécoises depuis le printemps



Sources : Inventaire mensuel de copeaux SEMP au Québec, août 2020, Association des producteurs de copeaux du Québec et ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

GRAPHIQUE 8

Québec : en comparaison des 15 dernières années, le revenu de copeaux demeure somme toute assez bas



* MPMP : milliers de pieds mesure de planche.

Sources : La Dynamique des Produits forestiers, août 2020, Association des producteurs de copeaux du Québec et ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Outre les aspects pécuniaires, la gestion des copeaux est également soumise à des normes environnementales. L'entreposage d'une grande quantité comporte des risques de contamination de la nappe phréatique en plus de poser, à terme, des problèmes d'émissions atmosphériques.

Le dossier de la bataille du bois d'œuvre

Qu'en est-il du dossier de la bataille du bois d'œuvre? Des tarifs sont imposés depuis 2017 sur les exportations de bois canadien à destination des États-Unis. Une première révision a eu lieu en septembre 2019 à la suite d'une décision du comité binational du Secrétariat de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). On a statué que la Commission du commerce international des

États-Unis ne disposait pas de motifs suffisants pour conclure que le bois d'œuvre canadien portait préjudice à l'industrie américaine. Par la suite, les Américains ont eu trois mois pour revoir leur approche. Au printemps dernier, le panel de l'ALENA sur le préjudice acceptait la détermination de préjudice à l'égard de l'industrie américaine. Cette première étape ne fait pas foi de tout. Les tarifs actuels sont en révision et le résultat du premier examen administratif sera connu le 24 novembre prochain.

Plus récemment, à la fin du mois d'août cette année, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a remis une décision en faveur du Canada, qui avait déposé une plainte contre les États-Unis. Le Canada a gagné, mais les États-Unis ont décidé de porter cette décision en appel. Toutefois, il faudra être extrêmement patient parce que l'Organe d'appel n'est pas en mesure de siéger. Les États-Unis refusent actuellement de nommer des gens sur ce comité, tout comme l'Inde et le Japon⁴.

Le Canada a aussi déposé une plainte devant l'ALENA. Pour l'heure, le panel de décision sur les droits compensateurs n'est pas encore complété, alors que celui sur l'*anti-dumping* est encore en attente du premier panéliste. Bref, il passera encore beaucoup d'eau sous les ponts d'ici à ce que des décisions soient rendues et qu'une négociation sur de nouvelles bases soit entamée. Cela ajoute à l'incertitude ambiante.

Un régime forestier en transition

Le portrait d'ensemble des industries du bois et des pâtes et papiers comporte d'autres éléments. Un de ceux-ci est le régime forestier québécois. C'est lui qui dicte les conditions dans lesquelles l'exploitation de la forêt publique doit se faire. Il est en révision et une nouvelle mouture est attendue cet automne. Elle fait suite à un changement important du régime qui a eu lieu en 2013. Beaucoup d'aspects avaient été modifiés, dont la planification forestière et la mise en marché du bois.

En ce qui a trait à la mise en marché, on a créé le [Bureau de mise en marché des bois](#) pour « mettre en place un marché libre des bois des forêts de l'État... ». Dans ce contexte, 25 % des volumes disponibles étaient mis aux enchères. Ce mécanisme a posé son lot de contraintes et il fait partie des griefs que les industriels ont contre le régime forestier actuel. Un des arguments des scieurs est que le système actuel nuit à la prévisibilité des opérations des entreprises et, par ricochet, aux investissements comme à la productivité des opérations.

Difficile de dire quelle allure prendra le nouveau régime forestier. Toutefois, les [autorités gouvernementales](#) se sont montrées sensibles à la prévisibilité des opérations de récolte et aux droits de coupe. Il y a fort à parier que les entreprises œuvrant dans l'industrie forestière auront aussi à s'adapter à de nouvelles façons de faire dans les mois à venir.

Terminer 2020 et amorcer 2021

Comment peut-on entrevoir la fin de 2020? Si cette année peut être qualifiée d'imprévisible au chapitre économique, elle l'est également du point de vue de l'évolution des prix du bois d'œuvre et de celui des copeaux. Depuis quelques semaines, les prix du bois diminuent au fur et à mesure que la demande provenant du marché de l'habitation s'estompe sur le continent et que les stocks de bois commencent à se reconstituer.

Les niveaux actuels de prix pour le bois d'œuvre, même quelque peu à la baisse par rapport à leurs sommets, sont intenable, notamment pour les entreprises de deuxième et de troisième transformation. De plus, ils freinent l'activité sur les chantiers de construction (construction neuve ou rénovation) et présentent un attrait non négligeable pour les producteurs européens aux prises avec une infestation d'insectes ravageurs, à l'image de ce qu'a connu la Colombie-Britannique il y a quelques années. Les surplus de bois européens pourraient trouver un débouché de ce côté-ci de l'Atlantique, et ce, en dépit des coûts de transport élevés et de l'adaptation des mesures du système métrique au système impérial. Cette arrivée possible d'importations européennes précipiterait le mouvement de baisse des prix déjà entamé en Amérique du Nord.

Du côté de l'industrie des pâtes et papiers, qui est une grande consommatrice de copeaux, les grandes tendances en place se maintiendront : réduction de la production de papier journal et hausse pour celle des produits de spécialité. À brève échéance, c'est l'ampleur des variations qui demeure inconnue. Les producteurs cherchent à s'ajuster à des marchés qui sont, eux aussi, en transition.

L'évolution de la pandémie, on pense à la deuxième vague dans l'immédiat, pourrait aussi refroidir la demande de bois et de papier de façon rapide et désordonnée. Si un confinement comparable à celui du printemps dernier semble peu probable, le resserrement des règles sanitaires, lui, peut imposer des changements qui auront des répercussions sur l'industrie (la fermeture des salles à manger des restaurants, par exemple, sur les besoins pour les journaux en papier). L'incertitude demeure quant à la demande de produits du bois et du papier et à la façon dont les prix évolueront dans ce contexte changeant.

De plus, les opérations des différentes industries forestières sont tellement imbriquées que les difficultés de l'une d'entre elles se répercutent sur les autres comme un effet domino. Dans la perspective où la pandémie sera encore présente l'an prochain, 2021 a le potentiel de provoquer des vagues importantes, à l'image de 2020. Il faudra, une fois de plus, mettre en évidence des talents d'équilibriste.

Joëlle Noreau, économiste principale

⁴ François DESJARDINS, « Bois d'oeuvre : l'OMC donne raison au Canada », *Le Devoir*, 25 août 2020.